



Réerves de territoire aux fins d'aire protégée

Sources : Base de données topographiques et administratives (BDTA).
 La limite de cette aire protégée est disponible en format numérique.
 S'adresser à la direction des aires protégées du ministère de
 l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :
 (418) 521-3907.

Direction des aires protégées

Décembre 2020

**Environnement
 et Lutte contre
 les changements
 climatiques**

